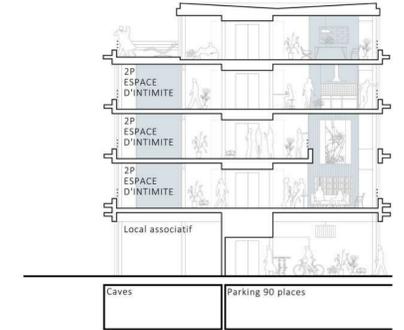
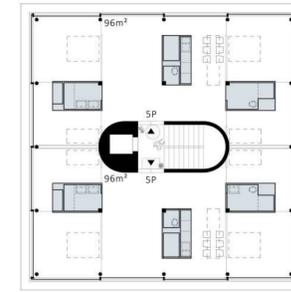
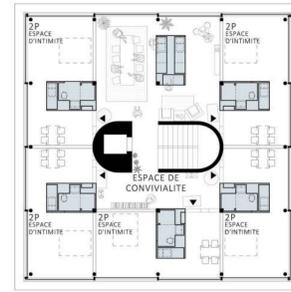
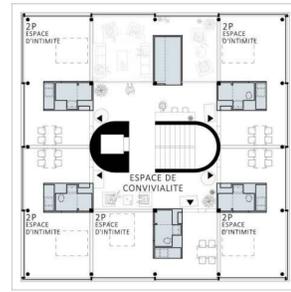
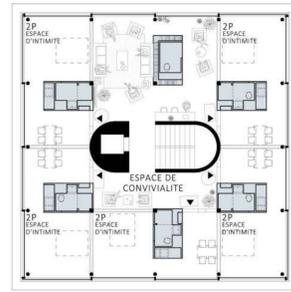






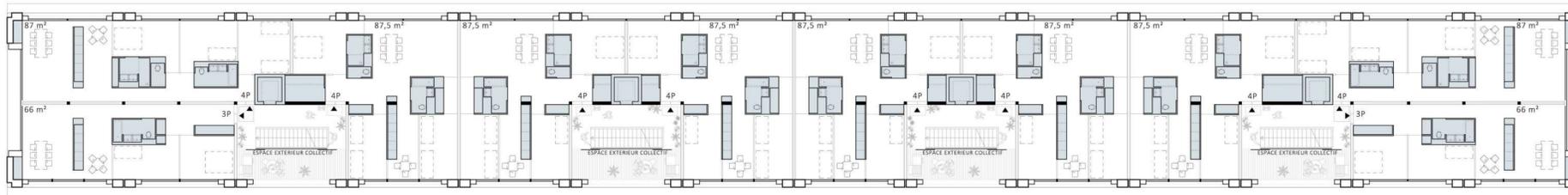
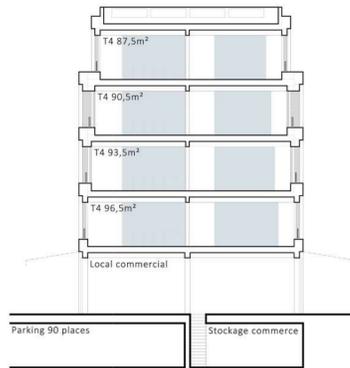
Nous proposons dans les plots, une utilisation de l'espace évolutive, pouvant passer du logement familial à des logements en co-living. Nouvelle manière d'habiter, le co-living permet la mise en commun d'espace collectif pour en augmenter la générosité spatiale. Ainsi dans notre proposition, chaque étage du cube accueillera un espace collectif de convivialité, généreux et ouvert, salon, cuisine, salle à manger, salle de jeux etc... et viendra ainsi compléter l'espace minimal intime réservé aux co-livers. Cet espace minimal, constitué d'une entrée - séjour, d'une salle d'eau, d'une kitchenette et d'une grande chambre permet de construire et conserver son identité dans un lieu partagé et collectif.



PLANS DES R+1/R+2/R+3 DES PLOTS EN CO-LIVING - Ech 1/200

PLAN ETAGE COURANT LOGEMENTS FAMILIAUX - Ech 1/200

COUPE SUR UN PLOT EN CO-LIVING - Ech 1/200

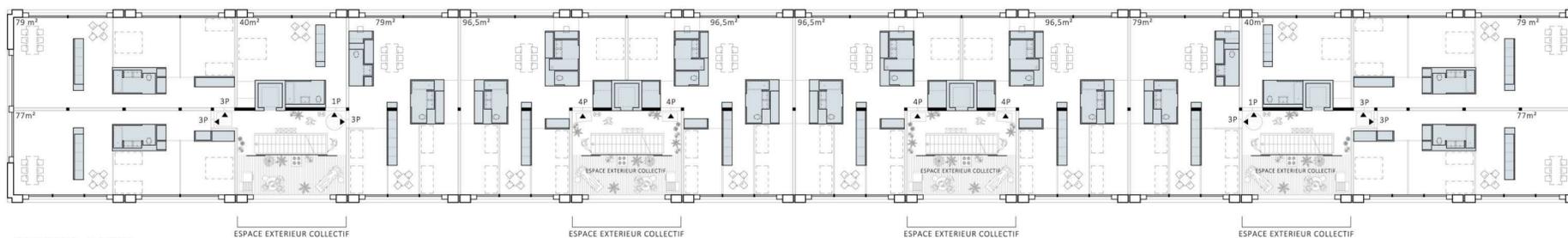


PLAN DU R+4 - Ech 1/200

COUPE SUR LA BARRE - Ech 1/200

Les typologies de logements développées dans le monolithe de bois reprennent celles du programme et sont constituées de 46 logements dont 6 à 1 pièce, 20 à 3 pièces et 20 à 4 pièces. Développés autour de noyaux humides, les espaces habités sont dirigés vers la lumière et offrent des perspectives variées, tant à l'intérieur du logement que vers l'extérieur. Les logements traversants du milieu du bâtiment sont organisés autour de noyaux humides orchestrant l'espace dans une dynamique centrifuge transformant les pièces en un espace continu et fluide. Les appartements des extrémités, plus classiques, disposent de généreux séjours à double orientation.

Les éléments porteurs ont été réduits à leur plus simple expression, les façades sont porteuses, les cages d'ascenseur contreventent et une file de poteaux centrale supporte une poutre moisée. Toute la structure verticale des étages est en bois, les planchers sont en bois béton collaborant. Les séparatifs entre logements sont de type cloisons légères hautes performances acoustiques. Le rez de chaussée ainsi que son plancher haut et le sous-sol sont en béton. Ces dispositifs permettent de rendre le bâtiment mutable dans le temps, de le rendre plus durable et plus efficace. La construction n'est plus uniquement destinée à son usage initial mais devient une entité flexible.

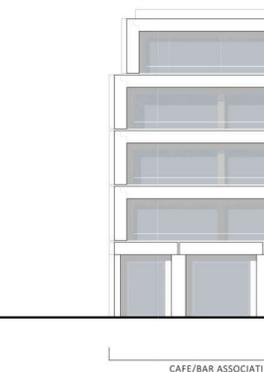
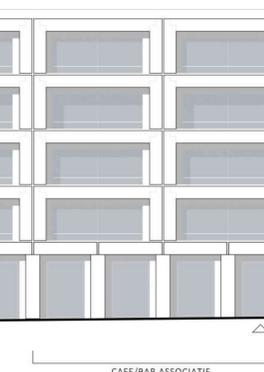
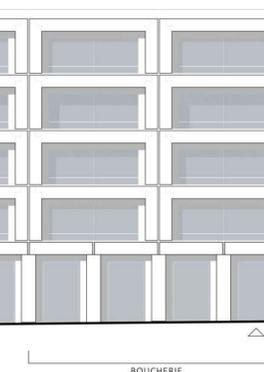
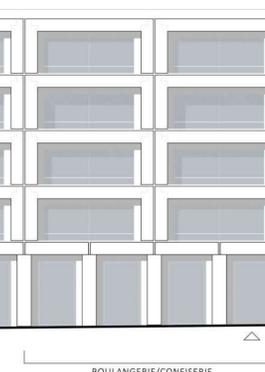
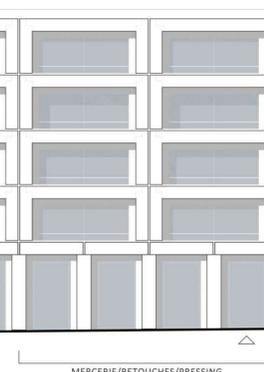
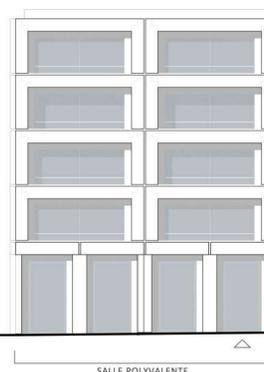
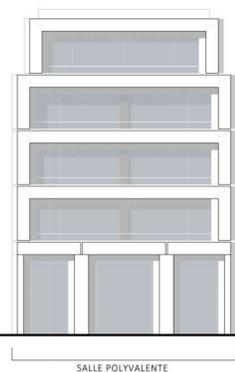


PLAN DU R+1 - Ech 1/200



|                                     | nombre | %       | SPJ           |
|-------------------------------------|--------|---------|---------------|
| <b>LOGEMENTS</b>                    | 101    | 100%    | 7411m²        |
| Typologies LLA                      | 53     | 76,50%  | 5673m²        |
| 1 pièce                             | 6      | 11% LLA |               |
| 2 pièces                            | 20     | 38% LLA |               |
| dont 3 pièces pour 3 personnes      | 2      |         |               |
| dont 3 pièces pour 4 personnes      | 18     |         |               |
| 4 pièces                            | 20     | 38% LLA |               |
| dont 4 pièces pour 5 personnes      | 8      |         |               |
| dont 4 pièces pour 6 personnes      | 12     |         |               |
| T5                                  | 7      | 13% LLA |               |
| Typologies alternatives             | 48     | 23,50%  | 1738m²        |
| ACTIVITES PUBLIQUES ET ASSOCIATIVES |        |         | 736m²         |
| ACTIVITES INDEPENDANTES             |        |         | 769m²         |
| DEPOT COMMUNAL                      |        |         | 100m²         |
| <b>TOTAL SPJ</b>                    |        |         | <b>9046m²</b> |

ELEVATIONS SUD / EST / NORD - Ech 1/200



Le grand monolithe de bois sur son socle de béton est distribué par 4 cages d'escalier/ascenseur desservant 2 à 4 logements par niveaux. La particularité de ces cages d'escalier est d'être constituée d'une large paroi vitrée au Sud Ouest donnant sur une profonde loggia. Aucun des logements n'a d'espace extérieur privatif. Ces paliers d'étages vitrés et leur loggia sont en fait les espaces extérieurs des logements.

Nous souhaitons développer dans ce projet une nouvelle manière de vivre en collectivité, une nouvelle manière de vivre en ville, une nouvelle manière de partager avec ses voisins. Ces espaces, totalisant 30m<sup>2</sup> par niveau lorsque les baies coulissantes du palier sont ouvertes permettent une appropriation maximale.

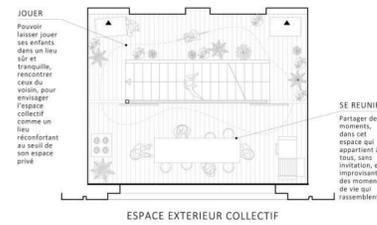
Ainsi, les enfants peuvent jouer ensemble, rassemblant plusieurs fratries, les personnes âgées peuvent avoir de la compagnie et mieux vivre leur solitude, les fêtes entre voisins ou entre amis sont plus conviviales.

Cet espace extérieur sur le chemin quotidien de tous, permettra sans conteste de croiser, de rencontrer, de discuter avec son voisin et de recréer les relations de bons voisinages, naturelles lorsqu'elles sont villageoises et beaucoup moins existantes en ville.

De manière comparable sans être identique, c'est au dernier étage des plots que se trouvent les espaces de

convivialité extérieurs. Le retrait d'une façade au dernier niveau a permis de disposer un espace extérieur de plus de 60 m<sup>2</sup>, jallonné de part et d'autre par des espaces plantés. Cet espace sera partagé par 7 familles dans le cas de logements familiaux et par un maximum de 36 co-livers pour une maison entièrement partagée.

En plus de ces espaces extérieurs, une buanderie et une chambre en plus (chambre d'amis externalisée au logement) sera disposée sur ces grands paliers d'étage. Dans le cas du co-living, la buanderie collective étant déjà dans les espaces inférieurs, ce seront deux chambres d'amis qui seront mises à disposition des co-livers sur réservation.



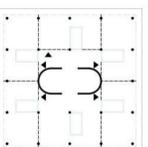
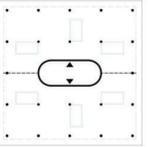
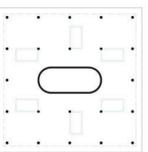
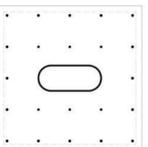
légende des plans :  
e.i. : espace d'intimité  
C : chambre d'amis partagée  
B : buanderie collective

Vers une architecture durable : uniquement constituée de poteaux et d'un noyau central en béton, la structure des cubes est parfaitement rationnelle. La distance entre les poteaux étant de moins de 4m, aucune poutre n'est nécessaire, les planchers sont considérés comme des planchers champignons, sans retombé avec une épaisseur de 22 cm. Une chape acoustique viendra compléter le dispositif.

Les noyaux humides où sont disposés les gaines techniques des logements plombent d'un niveau sur l'autre et sont alignés à cette structure. Les séparatifs entre logements familiaux ou entre espaces d'intimité sont en cloisons légères à haute qualité acoustique. Ce principe permet une modulation à volonté des espaces habitables tout au long de la vie du bâtiment, sans toucher à la structure ou aux façades.

Les façades sont entièrement vitrées, faites de grands coulissants permettant lorsqu'ils sont ouverts de se projeter à l'extérieur comme dans une loggia.

La modération de la dalle en façade permet de disposer d'une alège pleine dans les logements d'une hauteur de 60 cm, permettant de gérer l'intimité des vues venant de la rue. Un garde-corps intérieur en tube inox permet de relever la hauteur pour être réglementaire.



PRINCIPE STRUCTUREL - Organisation des cloisonnements des diverses configurations  
PERSPECTIVE ANGLE NORD OUEST

Monolithe de bois ou cubes en verre et béton, les deux typologies cultivent leurs différences et leurs points communs. Utilisé au rez-de-chaussée formant un socle pour le premier ou en corniches composées de plusieurs couches pour les seconds, le béton se retrouve dans les deux constructions, tissant un rappel dans deux configurations opposées. Un massif, l'autre léger. Un empilé, l'autre flottant. Massivité du bois, légèreté du béton, contradictions et oxymores s'emploient à définir le projet, sans être trop générique ou trop circonscrit.

A l'instar du béton, le bois se retrouve dans les deux constructions, menuiserie pour l'un et système porteur et expression tectonique pour l'autre.

L'auguste monolithe d'un hectomètre est constitué de portiques de poteaux et poutres en lamellé collé de douglas non traité franchissant des trames de 7 mètres. L'expression architecturale a volontairement été forcée pour augmenter la visibilité du bois dans cette construction, et surtout du bois structurel. Ce système est certes généreux dans son dimensionnement mais sa régularité lui donne toute sa rationalité. Associé à sa façade à ossatures en bois massif et ses planchers collaborants en bois-béton, l'empreinte carbone du bâtiment sera minimisée.

Les fenêtres sont décalées dans leur profondeur d'un niveau sur l'autre pour apporter une légère variation dans les façades et diminuer les surfaces des logements permettant d'être en phase avec les surfaces souhaitées.

